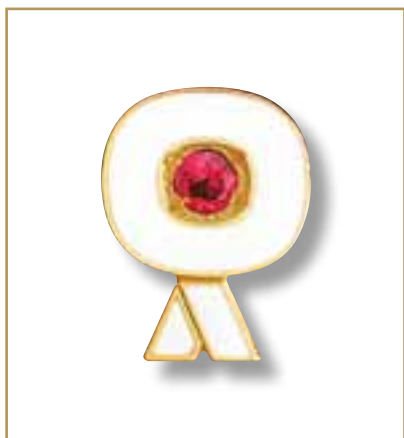


AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.



2011

Barreau
du Québec



Dans cette brochure, le masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes, selon le contexte.





AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.

Cérémonie officielle
de remise de
la désignation
honorifique
Avocat émérite
Ad. E.

Le Centre Mont-Royal, Montréal
Le 6 septembre 2011



LE COMITÉ DE RECOMMANDATION

Le Comité de recommandation est composé de sept membres détenteurs de la distinction *Avocat émérite*, dont trois du Barreau de Montréal, deux du Barreau de Québec et deux des autres barreaux de section, nommés par le Conseil général pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Après l'étude des candidatures proposées, le Comité de recommandation fait rapport au Conseil général qui entérine ou non ses recommandations.

Le nombre d'avocats émérites est soumis à un quota, soit 2 % des membres inscrits au Barreau du Québec.



L'EXCELLENCE À L'HONNEUR

La désignation honorifique *Avocat émérite* vise à reconnaître l'excellence ainsi que les avocats au parcours exemplaire.

Les avocats admissibles peuvent œuvrer aussi bien en pratique privée qu'en entreprise ou au sein d'un organisme public ou parapublic. Les critères de sélection sont les suivants :

- L'excellence professionnelle d'une carrière menée de façon brillante. L'ascendant du candidat au sein de sa profession doit être de notoriété publique et la qualité de ses interventions se situer au-delà de la moyenne dans son champ de pratique. Il doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec et du public.
- Une contribution soutenue et remarquable au développement de la profession d'avocat, soit par un engagement au sein du Barreau ou par la rédaction d'ouvrages ou d'articles de droit, soit par une participation à des colloques à titre de conférencier ou de panéliste, ou encore comme professeur dans le cadre de cours de formation professionnelle.
- Un rayonnement exceptionnel par ses engagements dans sa communauté ou par son parcours professionnel, qui rejaillit sur la profession d'avocat.



LES RÉCIPiENDAIRES DU TITRE ET LEURS SIGNES DISTINCTIFS

Les avocats désignés par le Comité de recommandation ainsi que les avocats ayant reçu ou qui recevront les autres reconnaissances que sont la *Médaille* et les *Mérites* du Barreau du Québec :

- affichent dans leur bureau un certificat sur papier fin de la Papeterie Saint-Gilles de Saint-Joseph-de-la-Rive ;
- portent une épinglette spécifique créée par la Maison Birks, représentant le symbole du Barreau du Québec, auquel on a incorporé de l'or et un rubis. L'épinglette doit être portée du côté gauche et ne peut être portée que par le récipiendaire de la distinction *Avocat émérite* ;
- ajouteront après leur nom les lettres Ad. E., pour *Advocatus Emeritus* ; dans le cas où un avocat aurait déjà d'autres lettres honorifiques après son nom, la désignation Ad. E. serait placée à la suite de celles-ci.

Les pages qui suivent présentent individuellement les 20 *Avocats émérites* désignés en 2011 à qui la distinction est remise lors de la présente cérémonie, ainsi que les récipiendaires de la *Médaille* et des *Mérites* 2011 qui porteront automatiquement la désignation d'*Avocat émérite* s'ils ne l'ont pas déjà reçue.



LA CÉRÉMONIE DE REMISE 2011 : UNE SIGNATURE D'EXCELLENCE

Les récipiendaires du titre *Avocat émérite* font rayonner la profession, voient à l'avancement du droit et s'investissent dans la communauté. La soirée de remise de leur titre est l'occasion de reconnaître leurs réalisations et leur contribution à notre société.

Pour illustrer cette contribution des *avocats émérites* tant à la société qu'à la profession, l'événement de remise est jumelé à une soirée-bénéfice dont les profits vont, tous les ans, à une organisation philanthropique différente œuvrant dans le secteur juridique. L'organisme choisi cette année est Déclic, dont la mission est d'aider les jeunes en grandes difficultés à développer les savoir-être et savoir-faire essentiels à une réinsertion scolaire et sociale réussie. Dans le cadre de ses interventions, Déclic participe à la promotion de la justice auprès des jeunes issus de milieux défavorisés économiquement, socialement et culturellement.

Cette soirée sera aussi le moment de reconnaître le travail *pro bono* de tous les avocats. La Médaille de Saint-Yves sera remise au récipiendaire 2011 par l'organisme Pro Bono Québec.



Décllic



**Accompagner, soutenir, guider, guérir,
instruire, éduquer, réussir... Une vie à la fois**

Décllic a pour mission de soutenir et d'aider les jeunes âgés de 16 à 24 ans à développer les savoir-être et les savoir-faire essentiels à une réinsertion scolaire et sociale réussie. Dans le cadre de ses interventions, Décllic participe à la promotion de la justice auprès des jeunes issus de milieux défavorisés économiquement, socialement et culturellement.

Les jeunes en grande difficulté que l'organisme accompagne proviennent des quatre coins de Montréal et de sa banlieue. Décllic intervient annuellement auprès de plus de 200 d'entre eux, qui éprouvent, pour la plupart, des troubles d'apprentissages, des troubles de santé mentale ou des troubles de comportement, et qui souhaitent effectuer un retour à l'école.

Animé par l'importance de l'éducation dans la société, Décllic croit fermement que la vraie réinsertion doit passer par une formation qualifiante. C'est pourquoi chaque démarche privilégie le développement des habiletés sociales, des compétences de base et de l'autonomie nécessaires à l'obtention d'un diplôme et à une intégration durable au marché du travail. Des ateliers, des conférences, des rencontres de groupe ou individuelles, des références vers des ressources spécialisées font partie des nombreux services qu'offre l'organisme.

L'équipe de Décllic consacre toute son énergie à aider les jeunes à modifier les comportements qui les empêchent de vivre sainement leur adolescence et le début de leur vie adulte en leur faisant vivre des réussites, en leur redonnant confiance en eux et aux autres, en leur apprenant à vivre en société, en leur faisant découvrir leurs intérêts, en les amenant à donner un sens à la poursuite de leur cheminement scolaire pour qu'ils puissent, ultimement, mener une vie satisfaisante et productive.



MÉDAILLE DE SAINT-YVES 2011

Depuis deux ans, Pro Bono Québec s'efforce d'instaurer, de coordonner et de promouvoir le travail juridique pro bono. Pro Bono Québec veut devenir un carrefour duquel convergent et émergent des initiatives de travail juridique pro bono visant à améliorer l'accessibilité à la justice au bénéfice de la population québécoise.

Or, Pro Bono Québec n'est pas seul à s'investir d'un tel mandat. Plusieurs avocats, cabinets et organismes se dévouent pour cette mission. Leurs efforts doivent être reconnus et soulignés. Voilà pourquoi, chaque année, Pro Bono Québec remet la Médaille de Saint-Yves en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques pro bono.

En 2010, c'est M^e Colin K. Irving, Ad. E., qui a reçu la toute première Médaille de Saint-Yves de l'histoire de Pro Bono Québec.

Saint-Yves est le saint patron de toutes les professions de justice et de droit, notamment celle des avocats. Né en Bretagne (1250-1303), on le représente généralement avec une bourse dans une main, pour signifier tout l'argent qu'il a donné aux pauvres dans sa vie, et un parchemin dans l'autre, qui rappelle sa charge de juge ecclésiastique.

Pro Bono Québec félicite les candidats en lice pour l'attribution de la Médaille cette année :

■ M^e Éric Downs, M^e Jean-Marc Fradette et M^e Marco Labrie ■ M^e Geeta Narang ■ M^e Mathieu Piché-Messier ■ M^e Katia Pietrunti ■ M^e Simon Potter ■ M^e Renée Vézina ■ M^e Jared Will.



AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.



Ad. E.



M^e F. Yves Alie, Ad. E.
Gatineau

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Avocat depuis plus de 35 ans, M^e Yves Alie se consacre au droit criminel et pénal. Depuis 2009, il exerce en pratique privée. Il plaide devant les tribunaux de diverses juridictions, et notamment devant le Commission d'examen des troubles mentaux.

CONTRIBUTION

Son intérêt pour l'administration de la justice conduit M^e Alie à s'investir comme administrateur et enseignant. Ainsi, il a été chargé de cours à l'École du Barreau et à la Fonction publique du Canada, et chef du département des techniques policières au Collège de l'Outaouais. Il a aussi été responsable du suivi de l'activité législative au Parlement canadien pour le solliciteur général du Canada. Par ailleurs, il a joué un rôle prépondérant au sein du Barreau de l'Outaouais, notamment à titre de bâtonnier, à l'Association des avocats et avocates de province, dont il fut le président, et au Barreau du Québec où il a siégé au Comité exécutif en plus de participer à divers comités. Il est également l'un des membres fondateurs et fut président du Réseau des bibliothèques de droit du Québec.

RAYONNEMENT

Récipiendaire du prix Mérite du Barreau de l'Outaouais en 2001, il a aussi reçu la médaille de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris en 1991. Depuis 2004, il mène une Table de concertation des intervenants régionaux en santé mentale dans l'Outaouais. Il a par ailleurs administré un projet d'échange de juristes entre le Canada et la Hongrie, agi comme coprésident du comité d'analyse législative à l'Association canadienne de justice pénale et participé à des missions de formation auprès de la Defensoria Publica du Chili.





Ad. E.

M^e Jean Bazin, c.r., Ad. E.
Fraser Milner Casgrain
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Avocat-conseil, M^e Jean Bazin a exercé pendant plusieurs années en droit du travail. Il a contribué à l'émergence du droit dans le domaine des méthodes alternatives de règlement des différends et s'intéresse au principe de langage clair depuis déjà 25 ans.

CONTRIBUTION

Reconnu pour son excellence à titre de juriste, M^e Bazin a été président national de l'Association du Barreau canadien (1987-1988) et membre de l'exécutif du Barreau du Québec et du Barreau de Montréal (1972-1973). C'est à titre de président de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (1970-1971) qu'on lui doit la naissance du Bureau de l'assistance judiciaire du Barreau de Montréal, ancêtre de l'Aide juridique. Il est membre, entre autres, de l'Association du Barreau international, de l'Union internationale des avocats et du Centre national et international d'arbitrage.

RAYONNEMENT

Il a largement contribué au rayonnement de la profession dans la communauté. Ancien membre du sénat du Canada, il a été membre du Comité sénatorial permanent des finances nationales, membre du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, et vice-président du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. Après s'être impliqué au sein de nombreux comités et conseil d'administration, il a été secrétaire et membre du conseil de l'Orchestre symphonique de Montréal, membre du conseil d'administration du Théâtre de Quat'Sous, membre de la Commission internationale de juristes (section canadienne) et membre du Forum des gens d'affaires Québec-Japon, dont il fut le président (1995-1999). Il est également gouverneur de l'Institut canadien pour la résolution de conflits.



Ad. E.



M^e Jacques Beudet, D. Fisc., Ad. E.
Gagné, Letarte s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Associé du cabinet, M^e Jacques Beudet exerce en droit commercial et en droit fiscal. Il a notamment développé une expertise particulière en matière de fiscalité autochtone. Il est l'avocat-conseil de la Nation huronne-wendat et du Régime des bénéfices autochtone, la plus importante caisse de retraite autochtone du Canada.

CONTRIBUTION

M^e Beudet a participé au développement de la Société de crédit commercial autochtone et de la Société d'épargne des Autochtones du Canada, des institutions financières spécialisées dans le financement d'entreprises dirigées par des membres des Premières nations du Québec ; il siège au conseil d'administration de ces institutions. Il a aussi œuvré à la mise sur pied de Investissement Premières nations du Québec s.e.c., une société de capital de risque évoluant en milieu autochtone. Par ailleurs, il s'est impliqué à titre de membre du Comité de la formation professionnelle du Barreau du Québec et est actuellement membre du Comité sur la formation continue du Barreau du Québec. Il a été conférencier à l'École du Barreau et il y a enseigné le droit commercial (1976-1988).

RAYONNEMENT

Très impliqué dans la communauté, M^e Beudet siège depuis près de 30 ans à titre de président de l'Externat Saint-Jean-Eudes, un collège d'enseignement privé de niveau secondaire. Il a été commandeur du chapitre de Québec de l'Ordre militaire et hospitalier de St-Lazare (2003-2004), président du YMCA de Québec (2004-2005), président du Théâtre du Gros Mécano, vice-président de la sous-section de droit commercial de l'Association du Barreau Canadien et président du Club Kinsmen de Québec, un club de services dont les activités finançaient une maison d'accueil pour femmes violentées.





Ad. E.

M^e Lise Bergeron, Ad. E.
Stein Monast s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Lise Bergeron est associée au sein de l'étude Stein Monast s.e.n.c.r.l. depuis 2007. Elle concentre sa pratique en droit immobilier, et plus particulièrement en matière de construction, d'expropriation et d'évaluation foncière.

CONTRIBUTION

Depuis plus de 10 ans, M^e Bergeron s'implique dans de nombreux comités du Barreau du Québec et du Barreau de Québec. Elle est notamment membre du Comité sur la formation professionnelle des avocats, du Comité sur la justice administrative et du Comité sur la gouvernance et l'éthique dont elle est aussi présidente. En 2008, élue première conseillère puis, l'année suivante, bâtonnière de la section de Québec, elle siège au Conseil exécutif et au Conseil général du Barreau du Québec. On lui reconnaît la capacité de proposer des solutions à l'amélioration de la pratique du droit contribuant ainsi à l'atteinte de l'excellence professionnelle.

RAYONNEMENT

Outre sa contribution à la profession, elle participe au développement socio-économique de la région de Québec grâce, entre autres, à son implication au sein de l'Institut de développement urbain du Québec (IDU) et du conseil d'administration de la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec, dont elle a été présidente (1998-1999). Depuis juin 2006, elle occupe un poste d'administrateur au sein de la Société du Centre des congrès de Québec où elle est également membre du Comité éthique et gouvernance. Par ailleurs, un hommage lui a été rendu à l'occasion du 20^e anniversaire du jumelage du Barreau de Québec et du Barreau de Versailles pour sa contribution et son apport à l'enrichissement des liens unissant les deux barreaux.



Ad. E.



M^e Johanne Brodeur, Ad. E.
Union des producteurs agricoles/
Brodeur, Hotte, Avocats
Longueuil

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Johanne Brodeur est directrice du service juridique et du contentieux de l'Union des producteurs agricoles. Elle a exercé le droit de l'environnement, le droit économique, le droit du travail, le droit constitutionnel, le droit administratif et en litige.

CONTRIBUTION

Qualifiée de femme d'exception par ses pairs, elle est reconnue pour son dynamisme et ses idées novatrices qu'elle a partagées, notamment, au sein du Conseil général du Barreau du Québec à titre de bâtonnière du Barreau de Longueuil. Elle s'implique également au sein du groupe *Les Juristes pour la cohérence*, un groupe qui a rédigé et publié une analyse sur la cohérence en droit international, plus particulièrement sur les obligations internationales des membres de l'OMC envers d'autres engagements internationaux. Elle est membre fondatrice de Pro Bono Québec. Elle a été membre de nombreux comités, dont le Comité de révision du *Code de procédure civile* et le Comité de révision du *Code de déontologie des avocats* du Barreau du Québec. Professeur à l'École du Barreau et conférencière chevronnée, M^e Brodeur a rédigé de nombreux ouvrages.

RAYONNEMENT

En 2005, elle est élue présidente du Comité de l'inspection professionnelle du Québec, devenant ainsi la première femme au Québec à occuper cette fonction. Membre fondatrice de Woman for Woman, un groupe travaillant à la promotion des femmes en politique, elle a par ailleurs agi à titre de conseillère dans la campagne sénatoriale d'Hillary Clinton en 2000.





Ad. E.

M^e Pierre Chagnon, Ad. E. Boucherville

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Le bâtonnier Pierre Chagnon a connu une longue carrière dans les domaines de la formation et de l'enseignement. Pendant plus de 20 ans, il a été directeur du Service de la formation continue du Barreau du Québec.

CONTRIBUTION

M^e Chagnon est l'un des principaux artisans de la mise sur pied de plus de deux mille cours sur la réforme du *Code civil* en 1993, cours offerts simultanément aux avocats et à la magistrature dans une vingtaine de villes. Il a été directeur, développement des affaires, auprès de la société Édilex, puis consultant en formation avant d'être élu à la vice-présidence du Barreau du Québec et d'en devenir bâtonnier en 2009. Dans le cadre de sa carrière, il a été directeur des projets puis directeur du Centre d'information et de consultation au Service de l'éducation des adultes de la C.E.C.M.. Il a été conseiller en recherche et développement au Service des ressources humaines de la C.E.C.M. et directeur des projets à la Fondation québécoise d'éducation économique.

RAYONNEMENT

Il est membre fondateur et membre à vie de la Fondation d'aide au bénévolat organisé (FABO) et a été l'un des gouverneurs de la Fondation du Barreau du Québec. Il a été membre du Conseil d'administration de l'Observatoire de recherche pour l'avancement de l'éducation juridique du Québec. Actuellement, il est membre du Conseil de gestion de TELUQ, l'université à distance de l'UQAM, président de son Comité d'éthique et de déontologie et président de son Comité de vérification. Il a été en 2009-2010 coprésident de la campagne de financement d'Intégration Jeunesse inc.



Ad. E.



M^e Daniel Chénard, Ad. E.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Daniel Chénard est spécialisé en droit public, plus particulièrement dans les domaines du droit administratif, constitutionnel, municipal et disciplinaire. Il représente le Barreau du Québec ainsi que le Bureau du syndic depuis 1995. Il agit à titre de syndic *ad hoc*.

CONTRIBUTION

Auteur, conférencier, plaideur et professeur, M^e Chénard siège au Comité sur les tribunaux administratifs (de 1995 à aujourd'hui) ainsi qu'au Comité de liaison avec le Tribunal administratif du Québec. À l'Association du Barreau canadien, il a été président national de la section de droit municipal. Il a enseigné à l'Université de Montréal et à l'Université McGill, en plus d'offrir de la formation à l'École du Barreau. Il a animé de nombreux ateliers, dont un destiné aux juges des cours supérieures et cours d'appel des provinces canadiennes, ainsi qu'un atelier de formation pour les membres de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, de même qu'un cours sur la *Loi sur l'accès* pour les juges de la Cour du Québec. Il a participé à différents colloques et livré plusieurs conférences sur le droit municipal, scolaire, administratif et constitutionnel.

RAYONNEMENT

Lors de la réforme du *Code civil du Québec*, il a enseigné les cours de preuve et prescription et de responsabilité civile dans plusieurs coins de la province. Il est co-lauréat du prix littéraire de la Fondation du Barreau du Québec pour un ouvrage intitulé *Droit québécois de l'aménagement du territoire* (1985). Il a été responsable de l'équipe de la Faculté de droit de l'Université de Montréal au concours Laskin (éditions 1989 et 1990).





Ad. E.

M^e Stuart H. Cobbett, Ad. E.
Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Stuart H. Cobbett, associé au bureau de Montréal, pratique le droit des sociétés et des affaires. Il a acquis une compétence particulière dans le domaine des médias, du divertissement et des communications. Il a exercé les fonctions d'associé directeur du bureau de Montréal, de directeur principal du bureau de Londres et de chef de l'exploitation du cabinet. Même s'il n'occupe plus ces fonctions, il continue de s'occuper de diverses questions de conflits d'intérêts et de gestion des risques et veille encore à la gouvernance du cabinet.

CONTRIBUTION

De 1976 à 1985, M^e Cobbett était professeur à temps partiel en instruments bancaires à la Faculté de droit de l'Université McGill. Au sein de Stikeman Elliott, pour promouvoir la responsabilité sociale des entreprises, il a encouragé les membres du cabinet à fournir bénévolement des services professionnels. Son implication à l'Association du Barreau canadien est notoire, particulièrement au sein du groupe de travail sur les conflits d'intérêts.

RAYONNEMENT

Il est président du Conseil des gouverneurs de l'Université McGill et a été un membre actif de son Association des diplômés qu'il a présidée en 2002-2003. Il a assumé la présidence du comité consultatif de la revue *McGill News* et du Conseil des visiteurs de la Faculté des arts. Au fil de sa carrière, M^e Cobbett a été impliqué dans plusieurs organismes : il est administrateur de Citibank Canada, de la *John Dobson Foundation* ainsi que du Fonds de dotation des Grands Ballets Canadiens et il a présidé le conseil d'administration de *Bishop's College School*.



Ad. E.



Me Suzanne Côté, Ad. E.
Osler, Hoskin & Harcourt s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Suzanne Côté est associée et chef du groupe du litige du cabinet à Montréal. Sa pratique est principalement axée sur le litige commercial ainsi que les litiges en droit civil et administratif.

CONTRIBUTION

Reconnue pour son talent en plaidoirie – le magazine *Le Monde juridique* l'a d'ailleurs nommée plaideuse de l'année en 2008 – elle a plaidé devant la Cour d'appel du Québec, la Cour suprême du Canada et plus récemment devant la Commission Bastarache. Me Côté a été membre de divers comités de liaison du Barreau de Montréal, et depuis 2008, elle est membre du Comité sur la pratique privée du Barreau du Québec. Professeure à l'École du Barreau depuis 2001, elle y enseigne les moyens de preuve et la plaidoirie civile ; elle a aussi enseigné à l'Université du Québec à Rimouski et à l'Université de Montréal. Conférencière chevronnée, on lui doit la présentation de nombreux ateliers.

RAYONNEMENT

Elle est récipiendaire de nombreux prix et reconnaissances. Entre autres, elle a été intronisée au titre de *Fellow* par l'*American College of Trial Lawyers* en 2005. Elle a aussi été reconnue comme l'une des 25 meilleures avocates du Canada par le magazine *LEXPERT* en 2003. Elle a été reconnue par *The Best Lawyers in Canada*, édition 2011, dans le secteur du litige en droit des sociétés et en droit commercial. Elle a été nommée *BTI Client Service All-Star* en 2011. Elle s'est aussi activement impliquée au sein de divers conseils d'administration, dont celui de la Fondation du théâtre Jean Duceppe.





Ad. E.

M^e Richard Drouin, C.C., O.Q., c.r., Ad. E.
McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Richard Drouin est avocat-conseil du groupe du droit des affaires du cabinet. Il est spécialisé dans le droit commercial, corporatif et dans les relations industrielles. Il est reconnu comme une sommité dans le domaine de l'énergie. En 2007, il a été honoré pour ses 50 ans à titre de membre du Barreau du Québec

CONTRIBUTION

M^e Drouin a représenté le gouvernement du Québec dans les négociations avec les médecins spécialistes et les relations de travail du secteur public et de la Sûreté du Québec. De 1988 à 1995, il a été président du conseil et chef de la direction d'Hydro-Québec et a su imposer le savoir-faire québécois en matière d'exploitation et de gestion des ressources hydroélectriques tant sur le plan national qu'international. Il est membre fondateur et ancien président du e7 (aujourd'hui e8) qui regroupe de grandes compagnies d'électricité des pays du G8. Il a été président du conseil de la North American Electric Reliability Corporation, qui surveille et réglemente la fiabilité des réseaux de transmission électriques en Amérique du Nord (1999-2009).

RAYONNEMENT

Il siège à de nombreux conseils d'administration (American Superconductor, BAA, Gesca Limitée, entre autres). Il est membre du conseil des gouverneurs du Conseil des académies canadiennes. Il a reçu la médaille Gloire de l'École remise par l'Université Laval en 1993, institution dont il a été président du Conseil (2001-2009). Il est consul honoraire de la Grande-Bretagne à Québec. Il a été nommé « Personnalité canadienne de l'année 2002 » par le Conseil canadien de l'énergie.



Ad. E.



M^e Daniel Dumais, Ad. E.
Heenan Blaikie Aubut
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Daniel Dumais, associé du cabinet, est expert en droit des assurances et possède une vaste expérience dans les domaines de la responsabilité civile et professionnelle. Il exerce également en litige commercial, notamment en matière d'arbitrage.

CONTRIBUTION

M^e Dumais est un auteur et conférencier recherché, il a rédigé plusieurs ouvrages et articles dans le domaine des assurances et a prononcé aussi plusieurs conférences sur le sujet. Il a enseigné le droit des assurances et la procédure civile à l'Université Laval (1987-1994) où il donne présentement un cours sur le droit du sport, et a enseigné à l'École du Barreau de Québec (1995-2003). Il a récemment présenté des conférences dans le cadre de cours à la Formation continue du Barreau du Québec et lors de colloques à l'Institut canadien. En 1992, il a développé une expertise pointue plutôt rare : il représente des équipes professionnelles de sport en matière d'arbitrage salarial dont des équipes de la Ligue nationale de hockey. Il a présidé le Comité sur la Cour supérieure du Barreau de Québec et est membre du Comité sur la procédure civile du Barreau du Québec.

RAYONNEMENT

Il siège au conseil d'administration de la Société du Manoir Mauvide-Genest et est président du Club de volley-ball Rouge et Or de l'Université Laval. Il a fait partie de diverses campagnes de financement telles celles pour le Collège de Ste-Anne et du Théâtre de La Bordée pour lequel il siège au conseil d'administration. Il est reconnu comme un des meilleurs avocats canadiens dans le domaine du droit du sport aux fins de l'édition 2011 du répertoire *The Best Lawyers in Canada* (Woodward / White).





Ad. E.

M^e Jean H. Gagnon, Ad. E.
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.
Longueuil

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Jean H. Gagnon est vice-président, affaires juridiques du Groupe Jean Coutu depuis 2007. Auparavant, il était médiateur, arbitre et reconnu parmi les experts les plus réputés au Canada en matière de franchisage.

CONTRIBUTION

M^e Gagnon est l'auteur de 18 livres et de nombreux articles portant sur le droit des affaires, le droit de la franchise, et sur la négociation et la médiation. Il a été membre du Comité sur la justice participative du Barreau du Québec (2005-2007) et vice-président et membre du Comité de direction de la Section de prévention et règlement des différends de la Division du Québec de l'Association du Barreau canadien (2004-2007).

RAYONNEMENT

Il a été fondateur, administrateur, président et gouverneur (1984-2001) du Conseil québécois de la franchise, membre du conseil d'administration de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (2007) et éditeur en chef de la publication spécialisée *Franchise et Distribution* (1994-2007). Il a été le premier intronisé au Temple de la renommée de la franchise (2011) et récipiendaire du *Franchise Support Services Recognition Award* de l'Association canadienne de la franchise (2006), du titre honorifique de *Membre d'honneur* de la Fédération des réseaux européens de partenariat et de franchise (Paris, 2006) et du titre honorifique *Fellow Adm. A.* de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec (2005).



Ad. E.



M^e Denis Gallant, Ad. E.
Service des poursuites pénales du Canada
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Denis Gallant est avocat-conseil et chef d'équipe au Service des poursuites pénales du Canada depuis 2007. Son champ d'expertise est le droit criminel et pénal. En plus de plaider devant toutes les instances de juridiction criminelle, il supervise une équipe de procureurs qui œuvrent dans les domaines du crime organisé, des stupéfiants et des produits de la criminalité.

CONTRIBUTION

De 2001 à 2006, M^e Gallant exerçait, à titre de substitut du procureur général du Québec, au Bureau de la lutte au crime organisé (BLACO). De 1992 à 1999, il a œuvré en tant qu'avocat de la défense à l'aide juridique de Montréal. À titre de poursuivant, il a plaidé des dossiers d'envergure devant jury, notamment celui impliquant des membres du groupe de motards criminalisé « Bandidos » et celui du clan Kyling. Depuis plusieurs années, il enseigne le droit criminel à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il a également enseigné à l'Université de Montréal et à l'Université de Sherbrooke. Depuis 2003, il est professeur en droit pénal à l'École du Barreau du Québec. Il est l'un des responsables chargés de revoir le contenu du matériel didactique. Il est aussi un auteur reconnu et un conférencier recherché dans son domaine de pratique.

RAYONNEMENT

Depuis 2002, il est entraîneur de l'équipe de l'UQAM pour le Concours de plaidoirie de la Coupe Gale de Toronto. Au fil des ans, son équipe a remporté plusieurs prix, dont ceux de la meilleure université francophone et des meilleurs mémoires d'appel ainsi que la deuxième place au concours en 2004.





Ad. E.

**M^e Marc Lalonde, C.P., O.C., c.r., Ad. E.
Montréal**

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Marc Lalonde pratique à son compte après de nombreuses années passées à titre d'associé du cabinet Stikeman Elliott. Il est un pionnier canadien de la médiation et de l'arbitrage international.

CONTRIBUTION

M^e Lalonde a été l'un des joueurs importants de la scène politique canadienne de 1967 à 1984, notamment en occupant la tête de plusieurs ministères (Santé nationale et Bien-être social, Énergie, Mines et Ressources, Justice, Finances, entre autres) en plus d'avoir été le directeur de cabinet du Premier ministre Pierre E. Trudeau de 1968 à 1972. Il a été un acteur important dans l'adoption de la *Charte des droits et libertés* en 1982. Il a enseigné en droit commercial à l'Université de Montréal et en droit administratif au doctorat des Universités de Montréal et d'Ottawa. Il a agi à titre de juge *ad hoc* à la Cour internationale de justice, et a été le premier membre canadien du conseil d'administration de l'*American Arbitration Association* dont il est membre du Comité sur les avocats d'entreprise et l'arbitrage international. Depuis 2005, il est médiateur au Tribunal arbitral du sport.

RAYONNEMENT

Il a contribué à divers organismes culturels et de bienfaisance, notamment à titre de président du conseil de l'Hôtel-Dieu (1984 à 1996) et d'administrateur de I Musici de Montréal (1998 à 2006). Il a été président de la Chambre de commerce Canada-Chili (1995 à 2005) et vice-président du conseil d'administration de la Chambre canadienne allemande de l'industrie et du commerce inc. (2002 à 2005).



Ad. E.



M^e Yves Lauzon, Ad. E.
Lauzon Bélanger Lespérance inc.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Yves Lauzon, associé fondateur du cabinet, est impliqué dans le domaine du recours collectif depuis l'entrée en vigueur de cette procédure en 1979 et est reconnu comme un pionnier dans ce domaine.

CONTRIBUTION

M^e Lauzon a été le premier secrétaire du Fonds d'aide aux recours collectifs où il a été le promoteur auprès du gouvernement des premiers amendements importants à la procédure du recours collectif entrés en vigueur en 1982 (entre autres, impossibilité d'en appeler d'un jugement autorisant un recours collectif, modifications aux règles des dépens). Il a agi avec son cabinet dans de nombreux recours collectifs d'envergure, notamment ceux au nom des porteuses d'implants mammaires, des victimes de l'hépatite C et des victimes des inondations au Saguenay. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur les recours collectifs publiés notamment dans la collection *Développements récents* du Barreau du Québec. Il est membre du Comité sur les recours collectifs du Barreau du Québec et du Comité sur la révision de la *Loi sur la protection du consommateur*.

RAYONNEMENT

Il s'implique depuis plusieurs années auprès des plus démunis, notamment par la mise sur pied d'une fondation en 1987 pour venir en aide aux enfants d'Haïti. La Fondation Magalie Joachim (en mémoire d'une jeune adolescente de Montréal victime d'un acte criminel) soutient 40 enfants dans la région de Jacmel et travaille présentement à un projet de construction d'un complexe communautaire dans cette région.





Ad. E.

M^e Benoît Pelletier, Ad. E.
Université d'Ottawa
Ottawa

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Benoît Pelletier a débuté sa carrière en 1983 au ministère de la Justice du Canada. En 1990, il s'est joint au corps professoral de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Il a été doyen adjoint de cette faculté de 1996 à 1998. Il est aussi membre de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université d'Ottawa depuis 1995. En 1998, il s'est vu décerner le Prix d'excellence en enseignement de l'Université d'Ottawa. Il est docteur en droit de l'Université de Paris I et de l'Université Aix-Marseille III.

CONTRIBUTION

M^e Pelletier est l'auteur de nombreuses publications, dont un traité, publié en 1996, portant sur *La modification constitutionnelle au Canada*, et un essai politique, publié en 2010, intitulé *Une certaine idée du Québec. Parcours d'un fédéraliste. De la réflexion à l'action*. Il a été professeur invité dans plusieurs universités françaises et a dispensé des cours et prononcé des conférences dans de nombreux pays.

RAYONNEMENT

De 1998 à 2008, il a représenté la circonscription de Châteauguay à l'Assemblée nationale. Il a occupé un poste de ministre pendant six ans au sein du gouvernement québécois. Impliqué dans sa communauté, il est depuis 2010 le président de la campagne de financement de Moisson Outaouais. Il est aussi, depuis 2010, le président des Jeux de la francophonie canadienne 2014, lesquels se tiendront à Gatineau. Présent dans les médias depuis plusieurs années, il a notamment tenu une chronique hebdomadaire dans le journal *Le Droit* en 2010 et 2011.



Ad. E.



M^e Bernard A. Roy, c.r., Ad. E.
Norton Rose OR s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Bernard A. Roy est avocat-conseil au sein du groupe Litige du cabinet et exerce dans les domaines du droit civil, commercial et administratif. Il agit aussi comme arbitre et conseil en matière d'arbitrage international et en matière d'antidopage devant les tribunaux nationaux d'arbitrage dont notamment le Centre de règlement des différends sportifs du Canada.

CONTRIBUTION

M^e Roy a été Premier secrétaire du Premier ministre du Canada (1984-1988). En 1990, il a été nommé négociateur du gouvernement fédéral dans le dossier de la crise d'Oka. Parallèlement, jusqu'en 1993, il a représenté les intérêts du gouvernement lors des négociations avec le Conseil de bande de Kanesatake au sujet du transfert d'actifs immobiliers et pour convenir d'un processus devant conduire à la négociation des revendications territoriales. Il a agi comme procureur-chef auprès de nombreuses commissions d'enquête dont la Commission Poitras et la Commission Gomery. Il a été membre du conseil du Barreau de Montréal et du Conseil général du Barreau du Québec de 1974 à 1976.

RAYONNEMENT

Il a été président du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et président du conseil d'administration de la Société du Vieux-Port de Montréal. Il a été administrateur de plusieurs sociétés commerciales dont : Metro, Imasco, Domtar, Noranda, Trizec, Intrawest et CN. Il est présentement administrateur de World Point Terminals. Il fait partie du Bureau des gouverneurs de plusieurs sociétés sans but lucratif comme la Corporation de l'Hôpital Royal Victoria, l'École nationale de théâtre du Canada dont il en a été le président de 1991 à 2000 et le Centre Le Portage. Il est administrateur de l'OSM. Il a été nommé *Best Lawyers in Canada* (2011) en litiges.





Ad. E.

M^e Raphael H. Schachter, c.r., Ad. E.
Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Raphael H. Schachter est associé du cabinet depuis 1999. Il exerce en droit criminel et en droit pénal ainsi qu'en droit de la concurrence au niveau pénal.

CONTRIBUTION

M^e Schachter s'est impliqué au sein de l'Association du Barreau canadien – division du Québec, où il a été président de la section Droit criminel (1984-1988), et aussi auprès du Barreau de Montréal (1981-1984) en étant l'un des membres du Comité de l'administration de la justice en matière criminelle. Il a participé à des cours de formation dispensés par le Barreau du Québec et a donné des cours en droit pénal dans le cadre organisé par le Conseil de la magistrature. Il a été consultant auprès du ministère de la Justice du Canada concernant l'amendement à la partie IX du *Code criminel* en 1986. Il a été président de la *Lord Reading Society* pour l'année 1986-1987.

RAYONNEMENT

Il est très actif au sein de la communauté juive de Montréal où il est connu et respecté. Il consacre ou a consacré temps et énergie aux activités d'organismes tels le Centre d'accueil Le Portage, dont il était membre du conseil d'administration, l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues, dont il est le conseiller juridique, et l'organisme Vivre sans violence (LOVE), dont il fait partie du conseil des gouverneurs. Il est *Fellow* de l'*American College of Trial Lawyers* dont il a été président de la section Québec (2006-2008). Il figure dans l'édition 2010 du répertoire *Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit criminel. Le 8 avril 2011, l'Université de Montréal lançait le Fonds de bourses Raphaël Schachter c.r., qui sera administré par la Faculté de droit.



Ad. E.



M^e Guy Tremblay, Ad. E.
Heenan Blaikie s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Dès son admission au Barreau en 1972, M^e Guy Tremblay oriente sa pratique vers le droit du travail et de l'emploi. Après quelques années, il se joint à Heenan Blaikie. Il contribue au développement du cabinet, dont il devient coassocié-directeur national en 1997. Sous sa direction, le cabinet ouvre cinq bureaux au Canada et ses effectifs passent de 200 avocats à plus de 550.

CONTRIBUTION

À la fois négociateur chevronné et remarquable avocat plaidant, M^e Tremblay est l'artisan de la solution à maints conflits de travail et participe à la conclusion de plusieurs conventions collectives. Au fil des ans, il pilote des dossiers qui marquent l'actualité québécoise et façonnent le droit du travail. Membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, il en est le syndic pendant près de 15 ans. Depuis 2007, il est actif auprès de l'Association canadienne des avocats d'employeurs, dont il est maintenant vice-président.

RAYONNEMENT

Il occupe auprès du milieu des affaires un rôle de conseiller qui excède largement la sphère du droit du travail. Il est pendant longtemps un pilier de la Fédération des chambres de commerce du Québec, qu'il préside en 2001-2002, s'intéressant aux dossiers de l'application dans le secteur privé de la *Loi sur l'équité salariale* ou de la réforme du *Code du travail*. Récemment, il devenait administrateur de l'Institut économique de Montréal, un organisme de recherche non partisan ayant pour mission d'alimenter les débats sur les politiques publiques.





Ad. E.

M^e Guy Wells, Ad. E.
Cain Lamarre Casgrain Wells
Chicoutimi

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Associé du cabinet depuis 1970, M^e Guy Wells exerce la profession d'avocat depuis 43 ans. Sa pratique est axée sur le droit administratif, le droit civil, les relations de travail et le droit lié au secteur de la santé et des services sociaux.

CONTRIBUTION

Au cours de sa carrière, M^e Wells a agi à titre de porte-parole pour de nombreuses institutions lors de négociations de conventions collectives notamment la Ville de Saguenay, l'Université du Québec à Chicoutimi et le gouvernement du Québec. Il a été bâtonnier du Barreau du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'année 1980-1981 et il est membre du Comité sur les relations du travail du Barreau du Québec depuis 1989. En 1990, il a été président du Comité organisateur du Congrès annuel de l'Ordre. Il a accepté au fil du temps divers mandats comme chargé de cours. En 1997, il a enseigné le droit administratif à l'École du Barreau du Québec. Depuis 1984, il est responsable du cours en droit administratif à l'École nationale d'administration publique (programme de maîtrise en administration publique).

RAYONNEMENT

Il est l'un des membres fondateurs et membre actif depuis 1989 de la Fondation régionale de l'Hôpital de Chicoutimi. Il a été président de nombreux conseils d'administration et exerce toujours cette fonction auprès de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, de l'Institut scientifique du Saguenay-Lac-St-Jean et de l'Institut des métaux légers. Il est secrétaire-trésorier de la Fondation Roméo-Vachon (Centre québécois de formation aéronautique) depuis 1991. Il a reçu la Médaille du Barreau du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2004.





AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.

Récipiendaires 2011
de la *Médaille* et
des *Mérites* du Barreau
du Québec





Ad. E.

Me Louise Otis, O.Q., Ad. E.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉDAILLE DU BARREAU DU QUÉBEC 2011

Diplômée de la Faculté de droit de l'Université Laval et admise au Barreau du Québec en 1975, Louise Otis pratique durant 15 ans dans les domaines du droit du travail et du droit administratif. Vers 1983, en raison de l'incidence de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur le droit du travail, elle oriente sa pratique vers le droit public, le droit du travail et le droit constitutionnel, et plaide d'importants dossiers devant les tribunaux de première et deuxième instances, ainsi que devant la Cour suprême du Canada. Parallèlement à l'exercice de sa profession, Louise Otis enseigne le droit judiciaire à la Faculté de droit de l'Université Laval ; elle a aussi été professeure à l'École du Barreau du Québec pendant dix ans.

Louise Otis est nommée juge en 1990 à la Cour supérieure du Québec et devient, trois ans plus tard, juge à la Cour d'appel du Québec où elle siègera pendant 16 ans. Dotée d'une vision en matière d'administration de la justice, on lui doit notamment l'instauration, à la Cour d'appel, d'un des premiers programmes de médiation judiciaire intégrée dans un système de droit en Amérique du Nord, et l'un des rares du genre dans le monde. Celui-ci offre aux citoyens la possibilité de rencontrer un juge dans le cadre d'une séance de médiation afin de rechercher une solution finale à leur litige civil, commercial ou familial.

Me Otis exerce maintenant la profession de médiatrice et d'arbitre en matière commerciale et civile aux niveaux national et international. Depuis 2010, Louise Otis est *Senior Boulton Fellow* à la Faculté de droit de l'Université McGill. Membre depuis 2008 du Tribunal administratif de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), elle participe régulièrement à des missions internationales de gouvernance et de réforme de la justice. Elle est présidente du Tribunal d'appel de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à Paris. Elle est également chercheuse associée au Centre d'études et de recherches de l'Université de Montréal (CÉRIUM).



Ad. E.



M^e Jennifer Stoddart, Ad. E.
Commissaire à la protection de la vie privée
du Canada
Ottawa

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE CHRISTINE-TOURIGNY 2011

Commissaire à la protection de la vie privée du Canada depuis 2003, M^e Stoddart s'est distinguée dans ce poste pour devenir, de concert avec le Commissariat à la protection de la vie privée, une figure de proue dans le domaine de la protection de la vie privée sur les scènes nationale et internationale.

Elle est la première autorité de protection des données à avoir mené une enquête exhaustive au sujet des politiques et pratiques relatives à la protection de la vie privée du populaire site de réseautage social Facebook. Elle a aussi mené une enquête sur l'atteinte majeure à la protection des renseignements personnels survenue chez TJX, géant américain de la vente au détail, propriétaire des magasins Winners et HomeSense au Canada. Plus récemment, elle a constaté que Google avait enfreint la loi canadienne sur la protection de la vie privée au moment de recueillir des renseignements personnels provenant de réseaux sans fil non sécurisés pour l'application Google Street View.

M^e Stoddart a dirigé plusieurs enquêtes importantes dans le secteur public. Elle a notamment effectué des vérifications des pratiques du gouvernement en matière de retrait des renseignements personnels, de son utilisation de la technologie sans fil, du Programme de protection des passagers, de Passeport Canada et des fichiers inconsultables de la Gendarmerie royale du Canada.

Soucieuse de l'évolution professionnelle des femmes, M^e Jennifer Stoddart a publié plusieurs articles importants sur la question de la place des femmes en droit. Elle a également été l'une des quatre auteures de l'ouvrage intitulé *Les femmes au Québec depuis quatre siècles*, une œuvre majeure qui représente une référence en la matière.





Ad. E.

M^e Paul M. Martel, Ad. E.
Blake, Cassels & Graydon s.e.n.c.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2011

Considéré par ses pairs comme une sommité en droit corporatif, M^e Paul M. Martel est conseiller spécial au sein du groupe de droit des affaires dans un cabinet d'avocats. Sa pratique est principalement axée sur le droit des sociétés et le droit commercial, particulièrement en ce qui touche les sociétés sans but lucratif, les sociétés de personnes et les contrats commerciaux. Professeur, conférencier et auteur, M^e Martel a par ailleurs enseigné le droit pendant plus de 25 ans et écrit de nombreux textes juridiques faisant autorité en matière de droit des sociétés. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages importants sur le droit des compagnies et rédige régulièrement des articles sur le droit des sociétés qui sont publiés dans la plupart des revues de droit de renom comme la Revue du Barreau du Québec.

Reconnu en tant qu'expert en droit des compagnies, M^e Martel est régulièrement sollicité par les instances gouvernementales à titre de conseiller dans le cadre de réformes législatives importantes. À cet effet, il a agi comme consultant expert auprès du ministre des Finances dans le cadre de la conception et de la rédaction de la nouvelle *Loi sur les sociétés par actions*. Il a également été consulté lors des réformes visant le *Code civil du Québec*, la *Loi sur les compagnies du Québec* et la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Il a été admis au Barreau du Québec en 1971, après avoir complété sa formation en droit à l'Université de Montréal. Depuis plus de 30 ans, M^e Martel est très actif au sein de plusieurs comités du Barreau du Québec. Il préside actuellement le Comité sur les sociétés et les personnes morales.



Ad. E.



M^e François-Xavier Simard jr, LL.M., O.N.M., Ad. E.
Joli-Coeur Lacasse s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2011

Tout au long d'une carrière axée sur le droit des affaires internationales, M^e François-Xavier Simard jr a développé une expertise pointue en développement des affaires, tant pour les sociétés étrangères qui veulent s'établir au Canada que pour les sociétés canadiennes désirant faire des affaires à l'étranger. Reconnu pour ses talents d'administrateur, M^e Simard a siégé dans environ 25 sociétés, a été président ou vice-président dans une douzaine d'autres et a agi à titre de secrétaire corporatif dans une cinquantaine d'organisations. Il a participé à la fondation du Club économique France-Québec à Paris et il a été l'un des membres de son comité exécutif. Il a activement participé au Forum canadien sur les investissements français au Canada et a siégé au Bureau national et au conseil d'administration de la Chambre de commerce française au Canada.

Les engagements de M^e Simard sont nombreux et remarquables. Ainsi, depuis novembre 2010, il agit à titre de consul honoraire de la République d'Estonie. En 2004, il a reçu l'Ordre national du Mérite de la France pour son importante contribution au développement des relations économiques entre la France et le Québec.

M^e Simard agit à titre d'agent de marques de commerce auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada depuis 1976 et il est arbitre agréé auprès de différentes instances arbitrales. Membre de l'Association du Barreau canadien, de l'Association du Barreau américain, de l'Union internationale des avocats et de l'Institut canadien des brevets et des marques, M^e Simard a enseigné le droit des assurances pendant plusieurs années à l'Université Laval et il est l'auteur de différents ouvrages juridiques.





Ad. E.

M^e Tamara Thermitus, Ad. E.
Ministère de la Justice du Canada
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2011

Née à Port-au-Prince, M^e Tamara Thermitus est admise au Barreau du Québec en 1988. Avocate de litige au Bureau régional du Québec du ministère de la Justice du Canada, elle poursuit son implication afin de faire valoir le droit à l'égalité et de contrer la discrimination raciale.

Chef de cabinet du sous-ministre du Bureau de la Résolution des questions des pensionnats indiens en 2003, M^e Thermitus y a été directrice des politiques et de la planification stratégique de 2004 à 2006. Elle a, notamment à titre de négociatrice en chef de la Commission de vérité et de réconciliation, activement participé aux discussions menant au règlement historique des poursuites intentées par les anciens pensionnaires.

M^e Thermitus cumule les engagements pour contrer la discrimination. Membre, en 2001, du Comité sur les communautés culturelles du Barreau du Québec, elle en fut présidente de 2004 à 2010. À ce titre, elle fut parmi les premières à sensibiliser les instances du Barreau aux questions touchant la discrimination raciale dans la profession et dans le système judiciaire. En plus d'offrir de la formation sur ces questions, elle est à l'origine du développement du cours sur le contexte social du droit, aujourd'hui intégré dans le cursus obligatoire de la formation professionnelle.

En 2008, elle a été nommée présidente du Comité ad hoc sur l'accès à la profession d'avocat par les personnes immigrantes, initiateur du programme IPOP (Intégration en emploi des personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel) offert par le Barreau et Emploi-Québec. M^e Thermitus est actuellement présidente du Comité Égalité de l'Association du Barreau canadien, division Québec.



*Rendez-vous
l'année prochaine
pour rendre hommage
à de nouveaux*

AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.





Ad. E.



Maison du Barreau

445, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 3T8

T 514 954-3400
Sans frais 1 800 361-8495

information@barreau.qc.ca
www.barreau.qc.ca

Édité en août 2011

Barreau
du Québec

